



COMMUNE

DE

CLERY-SAINT-ANDRE

94 rue du Maréchal-Foch

45370 CLERY-SAINT-ANDRE

Téléphone : 02-38-46-98-98

Télécopie : 02-38-46-98-99

E-mail : dgs@clery-saint-andre.com

Site internet : <http://www.clery-saint-andre.com>

CONSEIL MUNICIPAL

du Samedi 5 Octobre 2013

Compte-rendu officiel

CONSEIL MUNICIPAL DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

SÉANCE DU SAMEDI 5 OCTOBRE 2013.

Le Maire de CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, certifie avoir convoqué, le trente septembre deux-mil treize, les membres du Conseil Municipal, pour une séance publique ordinaire du Conseil Municipal, qui a lieu le cinq octobre deux mil treize, à dix-sept heures.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} Octobre 2013.
- Modalités de développement du marché hebdomadaire.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle.
- Examen d'un dossier de salubrité publique.
- Voirie d'intérêt communautaire : *modalités de transfert de charges et extension du périmètre de celle-ci*
- Rentrée de l'école municipale de musique.
- Projet de convention avec l'AASC Basket Ball.
- Activités jeunesse des vacances de la Toussaint.
- Point d'étape sur les modalités d'élaboration du PEDT.
- Vie des commissions municipales.
- Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.
- Informations diverses.
- Questions des membres du Conseil Municipal.

SÉANCE :

La séance est ouverte à 17 h. 02.

Étaient Présents :

- Monsieur Clément OZIEL, Conseiller Général - Maire,
- Monsieur Alain GRILLON, Madame Denise REYNAUD, Messieurs Claude BOISSAY, Etienne HEMOND et Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire,
- Mademoiselle Sylvie THIÉRY, Conseillère Municipale Déléguée,
- Mesdames Odile BOURGOIN, Josette DENIS, Mariannick RENARD, Messieurs Daniel ZONCA, Philippe de TRISTAN, Gérald GOARIN, Jean-Pierre LEFEBVRE (jusqu'à 18 h. 00), Maryvon AUVY, Michel NOUAILLE et Thierry TELLIER, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

- Madame Maryvonne MARY, qui donne pouvoir à Madame Josette DENIS,
- Monsieur Yves HEUZE, qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE,
- Monsieur Vincent BIGOT, qui donne pouvoir à Monsieur Daniel ZONCA,
- Monsieur Laurent BOURGOIN, qui donne pouvoir à Mademoiselle Sylvie THIÉRY,
- Monsieur Lionel FRUMENT, qui donne pouvoir à Monsieur Etienne HEMOND,

Était absente, sans avoir donné pouvoir :

- Madame Laëtitia BOUHOUTÉ,

Secrétaire de séance :

Madame Denise REYNAUD

Le procès-verbal de la précédente séance qui a été envoyé à chacun des membres du Conseil Municipal, est évoqué. Aucune remarque n'ayant été apportée, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - Modalités de développement du marché hebdomadaire.

Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire chargé des Relations avec les Acteurs Économiques, explique au Conseil Municipal, la volonté forte exprimée par la commission « Relations avec les Acteurs Économiques », lors de sa réunion du 25 Septembre 2013, de bénéficier d'un développement du marché.

Il rappelle notamment les nombreuses actions de facilitation et de concertation, effectuées depuis quelques mois, auprès des commerçants actuels du marché hebdomadaire (réunions du 9 Juillet 2013 et du 3 Septembre 2013), en vue de faciliter l'exercice de leur profession, en vue de développer la communication et en vue d'enclencher un processus de développement du marché. Notamment avec notre interlocutrice privilégiée, Virginie MILLET.

De plus, Claude BOISSAY rappelle le partenariat engagé avec la C.C.I. du Loiret, sur ce dossier (Opération M' Ton Marché).

Considérant la situation actuelle, et la difficulté qui est la nôtre de toucher de nouveaux professionnels, la commission propose de confier à une société spécialisée, le soin de nous aider à gérer ce marché hebdomadaire, en lui fixant des objectifs de développement de celui-ci.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide les propositions de la commission et autorise Monsieur le Maire à enclencher une consultation des entreprises pour cette délégation de service public pour la gestion du marché hebdomadaire.

2 - Attribution d'une subvention exceptionnelle.

Monsieur Étienne HÉMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une proposition d'attribution de subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme Intercommunal du Canton de Cléry-Saint-André, pour le reversement des droits de place du Marché Villageois, pour un montant de 1 169, 50 Euros.

Le Conseil Municipal valide cette proposition, à l'exception de trois élus qui sont membres du Bureau de l'Office de Tourisme, qui ne prennent pas part au vote.

A cette occasion, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des personnes ayant participé à l'organisation du Marché Villageois 2013, et notamment l'Office de Tourisme Intercommunal du Canton de Cléry-Saint-André et les associations partenaires, pour son très bon déroulement. L'implantation de ce marché, sur la rue du Cloître fait l'unanimité.

Par ailleurs, Monsieur le Maire félicite les organisateurs de la Fête du Pont, du 31 Août dernier, pour le succès de cette manifestation festive commune à Meung-sur-Loire.

Enfin, Monsieur le Maire profite de cette occasion, pour renouveler les félicitations du Conseil Municipal à l'association « Lumières sur Notre-Dame de Cléry », qui a organisé le spectacle « Marie », les 25, 26, 27 et 28 Septembre dernier, en la Basilique Notre-Dame.

3 - Examen d'un dossier de salubrité publique.

Monsieur le Maire présente la situation salubritaire d'une citoyenne résidente sur un terrain privé du Chemin de la Maladrerie, dont la situation sanitaire fait l'objet d'une vigilance municipale et du C.C.A.S. depuis plusieurs années.

Afin de régler durablement la situation, et laisser à l'équipe municipale suivante, une situation assainie et sereine, une convention d'engagement moral, imposée à la citoyenne, a été signée le 20 Décembre 2012, avec des obligations imposées à l'échéance du 15 Septembre 2013.

Il s'agit désormais de vérifier le respect de cet engagement moral, afin d'actionner, le cas échéant, les signalements adaptés aux services de l'Etat.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal considère que les engagements demandés à la citoyenne sont partiellement tenus, qu'il y a lieu, pour des questions sanitaires, de renouveler l'accord pour un branchement électrique provisoire, et qu'il y a lieu de renouveler une convention d'engagement moral pour une année, afin de maintenir la maîtrise du dossier.

4 - Voirie d'intérêt communautaire : modalités de transfert de charges et extension du périmètre de celle-ci

Monsieur Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire chargé des Services Techniques et de l'Environnement, informe le Conseil Municipal que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux, par délibération en date du 11 Juillet 2013, propose à notre commune, le transfert de voiries communales, dans la liste des voies d'intérêt communautaire :

- 1) Une tranche A qui intègre la rue de la Motte, la Route des Cinq Arpents, la rue du Gué du Roi (pour sa portion allant de la route d'Orléans à la route du Bréau), la Route de Bréau (de la rue du Gué du Roi à la limite de commune avec Mézières) et la route de Mézières (de Villeneuves à la limite de commune avec Mézières). Cette tranche A étant proposée sans application de transfert de charges, dans l'esprit d'une décision prise en 1999.
- 2) Une tranche B qui intègre la route du Gué du Roi, sur sa seule portion allant de la route du Bréau à la Route de Mézières, non prévue en 1999, et qui serait transférée avec un transfert de charges estimé à 979 € et retirés chaque année de notre attribution de compensation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne retenir que la tranche A.

5 – Rentrée de l'école municipale de musique.

Madame Denise REYNAUD, Adjointe au Maire chargée de la Culture, présente au Conseil Municipal, l'état des lieux affiné de la rentrée de l'école municipale de musique, qui a eu lieu le 16 Septembre dernier.

Du côté de l'effectif, l'école municipale de musique compte désormais 74 élèves (soit une augmentation de 5 élèves, par rapport à l'an dernier). Dont 18% de non-clérycois.

Du côté de l'équipe pédagogique, ce début d'année est marqué par l'entrée en fonction d'Ingrid CHANTELOUP, nouvelle Directrice de l'École Municipale de Musique. Un seul professeur a quitté l'école cette année (Nicolas GARBAN, de Bourges), remplacé par Marion ANGLARD, de Saint-Jean-le-Blanc. A noter la réouverture cette année d'une classe de trombone, assurée par Jean-Charles LEGRAND. Ainsi que l'ouverture d'une classe de batucada.

Voici le niveau horaire des différents enseignants :

Instrument	Professeur	Heures 2012-2013	Heures 2013-2014
Flûte	Inès MOINDROT-SALE	6,75	6,25
Hautbois / Orchestre Junior	Marion ANGLARD	2,25	4,75
Clarinette	Anaïs VAILLANT	9,00	7,00
Saxophone	Emmanuel FRANCOIS	3,25	4,50
Cor / Guitare basse électrique	Christophe DELALANDE	1,75	1,50
Trompette / Cornet	Aurélie BERLU	1,50	1,75
Percussions / Batucada	Carole GRIMAUULT-DAVID	6,50	5,50
Trombone	Jean-Charles LEGRAND		1,00
Tuba, Contrebasse	Floriane HANROT-MONTIGNY	2,75	3,50
Formation Musicale	Ingrid CHANTELOUP	7,00	5,25
Formation Musicale & Chorale	Cécile ANDRE	5,75	5,25
Total heures d'enseignement		46,50	46,25
Direction de l'E.M.M.	Ingrid CHANTELOUP	5,00	8,00

Le Conseil Municipal valide ces propositions.

La Commission « Patrimoine et Culture » se réunira le 28 Octobre 2013, pour l'examen du nouveau projet culturel et pédagogique de l'Ecole Municipale de Musique.

6 - Projet de convention avec l'AASC Basket Ball.

Monsieur Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire chargé de la Vie Associative et de la Jeunesse, informe le Conseil Municipal d'une demande de l'AASC Basket-Ball, en ce qui concerne la faisabilité de mettre à disposition partiellement de la Commune de Cléry-Saint-André, contre remboursement, un apprenti embauché par l'association depuis le 1^{er} Octobre 2013 et pour une durée de deux ans, pour des missions d'animation périscolaire et d'animation sportive, restant à caler dans les détails.

Compte tenu de l'esprit de cette demande, et de l'intérêt que représente une telle proposition, à l'orée de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, en Septembre 2014, le Conseil Municipal approuve le principe d'un tel partenariat, dès Octobre 2013, et autorise Monsieur le Maire ou Monsieur Gérard CORGNAC, à affiner les modalités de cette convention de partenariat puis à la revêtir de sa signature.

7 – Tarif des activités jeunesse des vacances de Toussaint.

Monsieur Gérard CORGNAC, Adjoint au Maire chargé de la Vie Associative et de la Jeunesse présente au Conseil Municipal, les propositions d'activités jeunesse des vacances de Toussaint 2013 (du 21 au 31 Octobre) et propose les tarifs de ces activités :

Activités proposées à 5 euros :

Hockey en salle, Bowling, Tennis de Table, Piscine, Voitures électriques, Foot en salle, Koh Lanta, Basket Ball, Balade à vélo, Base-Ball, Bicross.

Activités proposées à 10 euros :

Journée patinoire/cinéma, Équitation, Karting.

Activités proposées à 15 euros :

Escalade, Laser Game.

Le Conseil Municipal valide cette grille tarifaire. Les inscriptions débutent le mercredi 16 octobre.

8 - Point d'étape sur les modalités d'élaboration du PEDT.

Madame Denise REYNAUD, Adjointe au Maire chargée de l'Action Scolaire et de la Petite Enfance, informe le Conseil Municipal, de l'état d'avancement de la réflexion préalable à l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires, prévue, pour notre commune, en Septembre 2014.

Une huitaine de réunions de travail diverses ont été organisées depuis Janvier 2013, dont deux séances plénières du groupe de travail *ad hoc* composé des équipes enseignantes, des délégués de parents d'élèves élus aux Conseils d'Ecoles, de représentants du personnel d'animation et des membres de la Commission « Action Scolaire et Petite Enfance ».

Notamment, la dernière réunion du 23 Septembre dernier a permis d'aboutir, dans un relatif consensus, à une proposition d'organisation de la semaine scolaire et surtout dans une démarche constructive et sereine entre toutes les composantes de la communauté éducative locale. Une réelle volonté de tous les acteurs en vue de construire un projet éducatif territorial basé sur l'intérêt des élèves, a été saluée notamment par l'Inspection de l'Education Nationale, représentée à notre dernière réunion de travail.

Le travail n'est absolument pas terminé, dans l'affinage de ce projet, avec les partenaires de la vie associative, culturelle, sociale et sportive, avec les personnels communaux d'animation, avec les autres communes du

canton, avec des citoyens engagés, avec les prestataires de services, avec les membres de la communauté éducative locale, afin de pouvoir proposer, comme annoncé en Janvier, une validation de ce PEDT, au Conseil Municipal du 14 Décembre 2013.

Le Conseil Municipal salue l'avancée de ce dossier et le climat de sérénité qui préside à cette élaboration, et autorise Monsieur le Maire à solliciter une dérogation préalable, auprès de l'Inspection d'Académie, de la version proposée pour l'organisation de la semaine scolaire, notamment pour l'élémentaire (activités péri-éducatives réparties en 3 X 1 heure et une journée de 6 heures de cours).

---Départ de M. Jean-Pierre LEFEBVRE---

9 - Informations diverses :

- Monsieur le Maire informe que la Commune de Cléry-Saint-André envisage de créer un sillon profond, aux abords de la déchetterie intercommunale de Cléry-Saint-André, avec l'accord des propriétaires privés concernés, pour réduire les risques de vandalisme subis récemment par cet équipement public.

10 - Vie des commissions municipales.

Monsieur Alain GRILLON informe que la Commission « Sécurité et Circulation » s'est réunie le 23 Septembre 2013. Les modalités de sécurité routière aux abords du Collège Jacques-de-Tristan ont été examinées, mais nécessite une étude préalable, par un bureau d'études spécialisé. Une étude sera demandée auprès d'un bureau d'études du Conseil Général ou bien auprès des services spécialisés du Conseil Général du Loiret, au titre des abords de collèges.

Monsieur Alain GRILLON informe que la Commission « Equipements et Aménagements » s'est réunie le 1^{er} Octobre 2013.

Madame Denise REYNAUD informe que la Commission « Action Scolaire et Petite Enfance » s'est réunie le 23 Septembre 2013, au sein du groupe de travail sur la réforme des rythmes scolaires. Elle se réunira à nouveau, le 15 Novembre 2013.

Madame Denise REYNAUD informe que la Commission « Patrimoine et Culture » se réunira le 28 Octobre 2013.

Monsieur Claude BOISSAY informe que la Commission « Relations avec les Acteurs Economiques » s'est réunie le 25 Septembre 2013.

Monsieur Etienne HEMOND informe que la Commission « Communication et Nouvelles Technologies » se réunira le 28 Octobre 2013.

Monsieur Gérard CORGNAC informe que la Commission « Vie Associative et Jeunesse » s'est réunie le 4 Octobre 2013, pour le Téléthon.

11 - Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu de différentes réunions intercommunales. Il rappelle à ce propos, la méthode de présentation orale de ces activités intercommunales. Les délégués intercommunaux sont invités à proposer des interventions de quelques minutes sur un sujet particulier, qui fait partie de l'actualité intercommunale.

- ***La Communauté de Communes du Val d'Ardoux (C.C.V.A.) :***

La Commission « Communication » s'est réunie le 4 Septembre 2013, à Mareau-aux-Prés, en présence de Mesdames Josette DENIS, Denise REYNAUD et de Monsieur Etienne HEMOND. Puis, le 20 Septembre 2013, à Mareau-aux-Prés, en présence de Monsieur Etienne HEMOND.

La Commission « Culture Education » s'est réunie le 4 Septembre 2013, à Cléry-Saint-André, sous la Présidence de Madame Denise REYNAUD et en présence de Mesdames Josette DENIS et Sylvie THIERY, afin de travailler sur la saison culturelle 2014.

Une demi-journée d'information des élus locaux a eu lieu le Jeudi 12 Septembre 2013, à Dry, en partenariat avec l'Association des Victimes du Loiret (A.V.L.), en présence de Madame Odile BOURGOIN et de Messieurs Alain GRILLON, Lionel FRUMENT, Jean-Pierre LEFEBVRE et Daniel ZONCA.

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 12 Septembre 2013, à Cléry-Saint-André, en présence de Madame Josette DENIS, Messieurs Claude BOISSAY, Gérald GOARIN, Alain GRILLON, Etienne HEMOND, Clément OZIEL, Thierry TELLIER et Daniel ZONCA, notamment pour l'adhésion à la S.P.L. « Ingenov 45 ». Puis, le 26 Septembre 2013, à Cléry-Saint-André, en présence de Mesdames Josette DENIS, Denise REYNAUD, Messieurs Claude BOISSAY, Alain GRILLON, Michel NOUAÏLLE, Clément OZIEL, Thierry TELLIER et Daniel ZONCA, pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison de Santé. Il se réunira à nouveau le 5 Décembre 2013, à Cléry-Saint-André.

Le groupe restreint de la Commission « Maison de Santé » s'est réuni le 16 Septembre 2013, à Cléry-Saint-André, en présence de Monsieur Gérard CORGNAC.

La remise des chèques du Conseil Général du Loiret et des subventions communautaires aux associations sportives, ainsi que la tenue d'une Conférence-Débat, ont eu lieu le 20 Septembre 2013, à Dry.

Une réunion de travail sur la réforme des rythmes scolaires a eu lieu le 30 Septembre 2013, à Cléry-Saint-André, en présence de Madame Denise REYNAUD et de Monsieur Clément OZIEL.

Le Bureau Communautaire se réunira les 7 Octobre, 4 Novembre et 2 Décembre 2013, à Cléry-Saint-André.

Une rencontre avec les chefs d'entreprises du territoire communautaire se tiendra le 14 Octobre 2013, à Dry.

La Commission « Administration Finances » se réunira le 17 Octobre 2013, à Mareau-aux-Prés.

Une réunion de préparation du Téléthon (qui aura lieu le 6-7 Décembre 2013), se tiendra le 28 Octobre 2013, à Cléry-Saint-André.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) se réunira le 28 Novembre 2013, à Cléry-Saint-André.

La cérémonie intercommunale de la Sainte-Barbe aura lieu le 7 Décembre 2013, à Jouy-le-Potier.

- ***Le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M.) de la Région de Beaugency.***

Le Comité Syndical s'est réuni le 25 Septembre 2013, à Beaugency, en présence de Messieurs Alain GRILLON et Daniel ZONCA. L'ouverture de la déchetterie, les mercredis matin, est prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre.

- ***Le Syndicat Intercommunal de Gestion de la Crèche Familiale des Marmousets (S.I.V.U. Crèche).***

Le Comité Syndical s'est réuni le 24 Septembre 2013, à Mareau-aux-Prés, en présence de Madame Denise REYNAUD. Les festivités du 20^{ème} anniversaire de la création de la Crèche Familiale des Marmousets auront lieu le 14 Décembre 2013.

- **Le Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud :**

Le Comité Syndical s'est réuni le 19 Septembre 2013, à Saint-Père-sur-Loire, en présence de Monsieur Clément OZIEL, puis le 27 Septembre 2013, à Ménéstreaux-en-Villette, en présence de Madame Denise REYNAUD, puis se réunira à nouveau le 14 Novembre 2013, à Ardon.

12 - Demandeurs d'emploi.

Mademoiselle Sylvie THIERY, Conseillère Municipale Déléguée aux Relations Sociales et à la Solidarité, informe que la Commune de Cléry-Saint-André comptait au mois de Septembre 2013, 126 demandeurs d'emploi, soit une diminution de 0,8 % par rapport aux chiffres d'Août 2013. La répartition de ces demandeurs est de 60 hommes et 66 femmes ; de 102 indemnisables et 24 non-indemnisables.

13 – Les prochaines réunions de Conseil Municipal devraient avoir lieu le samedi 9 novembre 2013, à 17 heures, puis le samedi 14 décembre 2013, à 17 heures. Dans les deux cas, précédées d'une Commission Générale.

14 – Questions des membres du Conseil Municipal.

- Le Conseil Municipal salue la mémoire de M. Armand GIDOIN, décédé jeudi, Conseiller Municipal de Cléry-Saint-André de 1947 à 1977, qui a marqué son temps et dont on se souviendra pour ses multiples engagements au sein de notre Commune.
- Monsieur Claude BOISSAY, Adjoint au Maire chargé du Tourisme, informe que Cléry-Saint-André accueillera les 28 & 29 Juin 2014, les prochaines Assises Nationales des Villes Johanniques.
- Monsieur Michel NOUAILLE, attire l'attention sur des questions de sécurité routière, rue de la Perrière, rue de la Plaine d'Azenne, et route de Dry, qui seront portées à l'examen de la Commission « Sécurité et Circulation ».

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 18 h. 45.